|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| UN-Habitat_English_blu |

 | C:\Documents and Settings\amar.bokhari\Local Settings\Temporary Internet Files\Content.Word\UNDG logo solo.jpg |  |

**FONDS DE RECONSTRUCTION D’HAITI**

**PROGRAMME D’APPUI A LA RECONSTRUCTION DU LOGEMENT ET DES QUARTIERS**

**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR**

**L’ETAT D’AVANCEMENT DU PROGRAMME[[1]](#footnote-1)**

**pERIODe du rapport: 1 janvier – 31 Decembre 2013**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Titre du Programme & Référence du projet |  | Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme |
| * Programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers
* Réf. du Programme:
* Numéro de référence du Projet/MPTF Office:

00079654 | *(le cas échéant)**Pays/Localité : Haïti, Artibonite (Saint-Marc), Nord (Cap-Haïtien), Ouest (Port-au-Prince), Sud (Les Cayes), Sud-Est (Jacmel)* |
| *Secteur/Thème(s) : Logement*  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisations participantes |  | Partenaires de mise en œuvre |
| * OIM, ONU-Habitat, PNUD, UNFPA
 | * MPCE, MICT, MTPTC, CNIGS, IHSI
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Budget du Programme (US$) |  | Durée du Programme (mois) |
| **Contribution du Fonds:** US$ 24,67M* OIM : US$ 12,585,330
* ONU-Habitat : US$ 10, 266,140
* PNUD : US$ 1,486,230
* UNFPA : US$ 85,600

Contribution de(s) agence(s):* PNUD : US$ 400,000

Contribution du Gouvernement: * MPCE : US$ 5, 871,000

**Autres Contributions [donateur(s)]:*** *(le cas échéant)*

TOTAL: US$ 30,941,000 |  | Durée totale (mois): 36 mois Date de démarrage : 01.08.2011Date de clôture: 02.08.2014*(ou date révisée, le cas échéant):*Date de clôture opérationnelle:Date prévisionnelle de clôture financière : 31.12.2014 |
|  |
|  |
|  |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Evaluation du Programme |  | Soumis par: |
| Evaluation – *(à joindre le cas échéant)*  Oui X Non Date : dd.mm.yyyy)Evaluation à mi-parcours *– (à joindre le cas échéant)* Oui X Non Date: \_ dd.mm.yyyy): | * Nom: Sergio Blanco
* Titre: Coordonnateur du Programme
* Org. participante (“Lead Agency”): ONU-Habitat
* Adresse e-mail: sergio.blanco@onuhabitat.org
 |

RAPPORT NARRATIF

# Résumé

Pendant l’année 2013 les quatre composantes du Programme ont parvenu, malgré certains retards accumulés depuis le démarrage, a pratiquement mettre en place la totalité des produits attendus. En effet, d’une part, les informations cartographiques sur le bâti et les ménages des zones les plus affectées par le séisme ont été recueillies et les bases de données complétées et transmises pour leur intégration au Système d’Information du Logement et des Quartiers. Ce dernier a été développé, mis en ligne et est prêt à être exploité. Egalement, les dix Agences Techniques Locales et dix Centres de Ressources Communautaires, des douze prévus, ont été mis en place et sont opérationnels au sein des communes concernées. Finalement, les outils de planification du territoire ont été élaborés avec la contribution des populations et ils attendent juste leur validation officielle.

Au même temps, et à travers la réalisation de ces outils d’aide à la décision, le Programme a permis de renforcer les capacités des institutions partenaires. Ainsi l’Institut Haïtien de Statistiques et l’Informatique (IHSI) a vu ses installations rénovées et rééquipées, son staff formé et ses méthodologies mises a jour en préparation du recensement national prévu pour 2014. Pour sa part, les capacités du Centre National d’Information Géospatial (CNIGS) ont été renforcées à travers la fourniture des nouveaux espaces et équipements de travail ainsi que la formation de son personnel technique. De la même façon, le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) et les communes participantes au Programme ont reçu un appui matériel en locaux et équipements ainsi que technique afin de renforcer les capacités dans la gestion locale. Le Ministère de la Planification et la Coopération Externe (MPCE) a pour sa part vu renforcées ses capacités de planification du développement du territoire.

Si bien le Programme, dans sa conception initiale, se centrait sur l’appui aux instances gouvernementales afin de répondre convenablement aux défis de la reconstruction, étant donné que ses propositions venaient combler des déficits structurels de l’administration pour gérer adéquatement le développement des villes et des territoires, il s’est bien adapté à l’évolution du contexte vers une phase de transition de plus en plus orientée vers le développement. Ses objectifs et résultats restent toujours pertinents.

# Objectifs

Le Programme d’appui a pour objectif de fournir au gouvernement, à l’entité gouvernementale en charge de la reconstruction et aux partenaires d’appui techniques et financiers les outils de base d’aide à la décision et de coordination pour la reconstruction du logement et des quartiers, et notamment :

Fournir des données de base sur les quartiers, les bâtiments, les ménages, le statut d’occupation des logements, ainsi que sur les services sociaux de base et les infrastructures communautaires. ***(composante 1)***

Développer un système d'information géographique sur le logement et les quartiers, comme outil d’information et d’aide à la décision pour le programme de reconstruction et permettant la définition, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement urbains. ***(composante 2)***

* Doter le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) de moyens humains, techniques et financiers pour assurer un appui aux communes. Renforcer les capacités des communes pour coordonner, superviser, communiquer, et assurer le contrôle de qualité et le suivi des programmes de reconstruction dans leurs territoires respectifs. Créer au sein des communautés des lieux de formation et d’information et appuyer les communautés dans les projets de retour, reconstruction et relogement. ***(composante 3)***
* Renforcer les capacités du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pour orienter, diriger et coordonner la préparation des plans stratégiques de développement régional et urbain et les stratégies de reconstruction y relatives ; et mobiliser et coordonner les acteurs locaux pour l'exécution de projets urbains stratégiques et mieux assurer la gestion du cadre bâti urbain. ***(composante 4)***

**Principaux résultats attendus :**

* Le dénombrement sera réalisé et publié sur la base d’une cartographie des zones affectées actualisée. Les données sur l’emplacement de services de bases et d’infrastructure communautaire sont mises à disposition des partenaires. L’IHSI bénéficiera de l’amélioration du recensement cartographique par une mise à jour de près de 3,300 des 12,000 Sections d’Enumération (SDE). Un centre de traitement et de capitalisation y sera mis en place ainsi que des mécanismes d’alimentation du système d’information de la reconstruction des logements et des quartiers. ***(composante 1)***
* Un système d'information géographique sur le logement et les quartiers en Haïti sera développé à travers l’établissement d’un réseau d’utilisateurs et de producteurs de données géographiques, le renforcement des capacités des usagers et la mise en place d’une plateforme accessible à tous. ***(composante 2)***
* Le MICT disposera des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités d’appui aux collectivités territoriales sur la reconstruction et la planification du développement local. Les territoires disposeront d’agences techniques locales à l’échelle intercommunale ou communale et de centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l’information sur la reconstruction, le retour et le développement local. Les collectivités, à travers les agences techniques locales (ATL), disposeront d’un personnel formé pour appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets techniques. ***(composante 3)***
* Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposeront de plans stratégiques et de plans d’aménagement et d’urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés. Le MPCE disposera de capacités renforcées de conception / élaboration, coordination et de suivi de la planification et de la mise en œuvre des plans et projets en privilégiant une démarche de planification stratégique (communication / participation). Les communes sinistrées et des pôles de développement disposeront de capacités pour participer à la planification régionale, préparer les plans communaux, coordonner les projets d’aménagement sur leur territoire et coordonner les plans communautaires de quartier ainsi que pour la mise en œuvre de plans et projets, la mise en application de la réglementation sur l’urbanisme et l’utilisation d’outils de gestion du développement urbain. Le MTPTC disposera de capacités renforcées en matière d’urbanisme opérationnel. ***(composante 4)***

**Lien entre le Programme et le Cadre de planification stratégique de l’ONU**

L’ensemble des composantes contribuent au Cadre Stratégique Intégré des Nations Unies pour les années 2010-2012 qui tend à favoriser le renforcement des capacités des autorités centrales et locales pour la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la stratégie de retour et de relogement. Le Programme contribue notamment aux résultats attendus dans le cadre de la refondation territoriale et de la refondation institutionnelle.

# Résultats

1. **Rapport descriptif des résultats**:

**Composante 1**

**Résultats**

**Données de cartographie et d’inventaire de bâtiments :** La collecte de données ayant débuté en octobre 2011, la méthodologie a été mise à jour continuellement de façon à assurer un maximum d’efficacité et de précision. Des révisions additionnelles de la méthodologie de la cartographie ont été appliquées tout au long du projet et de nouvelles technologies ont été introduites par l’IHSI et l’OIM en vue de rendre efficace la collecte de données. Jusqu’au mois de décembre 2013, 2,505 Sections d’Énumération (SDE) ont été complétés sur les 3,300 SDE prévus.

**Population (Données du recensement):** Pour répondre aux contraintes rencontrées et retards, une réduction du nombre de SDEs visées pour le recensement des ménages de 1,800[[2]](#footnote-2) SDEs initialement retenues à 1,000 SDEs a été proposée, soumise et approuvée lors de la dernière réunion du Comité National de Pilotage en novembre 2013. La collecte des données sur les ménages a été effectuée au niveau des communes, en parallèle avec la cartographie et l’inventaire des bâtiments et a pris fin en juin 2013. Un plan de tabulation a été élaboré et un jeu de 120 tableaux a été produit. A partir de cette période, le recensement des ménages a été complété dans 587 SDEs.

**Développement de la base de données :** La base de données pour l’inventaire des bâtiments et les informations géo-spatiales pour les unités de SDE a été développée. Les données recueillies et traitées par l’équipe d’OIM ont été transférées définitivement à la base de données de l’IHSI.

**Réparation et mise à niveau de l’établissement de l’IHSI :** Une évaluation des réparations puis une mise à niveau du bâtiment de l’IHSI ont été effectuées. Le remplacement du câblage électrique a été fait, des connections de réseaux ont été installées et les systèmes de climatisation ont été remplacés. Tous les équipements restants (préalablement en utilisation par l’OIM pour la réalisation des activités du projet sous sa responsabilité) prévus par le projet ont été livrés à l’IHSI en octobre 2013.

**Appui au partage des données à travers la base de données SILQ:** Les deux bases de données (cartographiques et dénombrement des ménages) ont été transférées au CNIGS pour être insérées sur la plate-forme du système intégré des données devant être utilisé par les différents partenaires du projet.

**Produits**

* Renforcement institutionnel de l’IHSI assuré: personnel, équipements, technique et méthodologique (collecte de données, SIG, etc.) ; un bâtiment rénové et des conditions de travail satisfaisantes retrouvées ;
* Méthodologie basique du recensement développée (outils, méthodes de collecte, cartographie) ; cette dernière viendra en appui de l’exercice de recensement national prévu pour 2014 ;
* Inventaire du bâtiment complété dans 2,505 SDE
* Dénombrement complété dans 587 SDEs.
* Installation définitive au sein de l’IHIS d’une direction de Système d’Information Géographique (SIG).

A date, le principal bénéficiaire est l’IHSI. Une fois, le dénombrement finalisé et partagé, les bénéficiaires compteront les instituions haïtiennes et les acteurs de la reconstruction.

Sur le plan institutionnel, la composante a permis de mettre en place une collaboration entre l’IHSI et le CNIGS, à travers notamment la mise à disposition d’un consultant du CNIGS auprès de la cellule SIG de l’IHSI pour donner un appui sur la base de données pour l’inventaire des bâtiments et son géo-référencement. Cette collaboration a contribué au transfert rapide des données recueillies par la composante 1 à la composante 2.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

Les principaux retards rencontrés dans le projet demeurent les retards d’exécution des opérations causés par des contraintes d’ordre administratif. Le taux élevé de rotation du personnel qui travaille sur le projet au sein de l’IHSI a occasionné des retards tels qu’il a fallu repousser des activités opérationnelles pour se concentrer sur des activités de formations et d’orientation.

Bien qu’ayant reçu des formations continus, l’apprentissage et maitrise des nouvelles technologies par le staff technique de l’IHSI s’est avéré difficile. Pour pallier aux différents retards rencontrés durant cette période, deux extensions sans couts additionnels ont été demandées ; une jusqu’à septembre 2013 pour assurer l’accomplissement des activités de terrain et une dernière jusqu’à décembre 2013 pour assurer une clôture adéquate du projet.

L’analyse finale des données de recensement demeure non réalisée, en attente du réengagement du consultant du FNUAP pour finalisation du rapport d’analyse final.

L’équipe a travaillé continuellement avec les homologues nationaux de façon à réduire les retards cis-mentionnés, bien qu’il soit important de souligner que ces problèmes ne sont pas directement sous le contrôle de l’équipe de projet. L’équipe de projet OIM a rencontré des retards lors de la soumission des documents financiers finaux de l’IHSI et du FNUAP, fait qui a grandement affecté le processus de clôture financière du côté de l’OIM. En effet, certains documents tels le rapport financier final et retour de la balance restante du FNUAP est toujours en attente. Les équipes de projet continue de travailler assidûment ensemble pour assurer la soumission, dans les temps, des documents manquants nécessaires pour la clôture de la composante.

**Composante 2**

**Résultats**

**Plateforme SILQ conçue et opérationnelle:** La plateforme SILQ a été conçue et mise en ligne. La plateforme comprend une base de données géographiques structurée de manière à recevoir les données provenant du réseau d’utilisateurs et de producteurs de données et un outil de visualisation web-cartographique de ces données permettant d’interroger la plateforme et de produire des rapports et des statistiques. L’information globale à laquelle ont accès les utilisateurs est subdivisée en 5 grandes thématiques :

* Les infrastructures communautaires et les services de base.
* L’environnement.
* La structure sociale des quartiers.
* Le bâti et les personnes déplacées.
* Les projets.

.

**Renforcement des capacités du CNIGS :** Au niveau du CNIGS la mise en œuvre de la composante 2 a fortement contribué au renforcement des capacités de l’institution. L’année 2013 a surtout été oriente vers la formation du staff technique du CNIGS a l’usage et à la maitrise des outils et du matériel acquis et reçu en fin d’année 2012. L’équipe de développement et de production de la plateforme a été forme sur les standards, les concepts et l’usage des langages de programmation en webmapping.

**Réseau d’utilisateurs et de producteurs de données géographiques :** L’UCLBP a joué au cours de l’année 2013 un rôle primordial dans l’animation du réseau d’utilisateurs et de producteurs en faisant connaitre a tous ses partenaires l’existence de la plateforme et l’intérêt pour tous de partager les données et ainsi d’avoir une plateforme centrale.

**Compilation et mise à disposition de données et services d'appui aux agences et partenaires de la reconstruction :** Le CNIGS a poursuivi ses efforts pour fournir des informations georéférenciées actualisées à l’ensemble de partenaires de la reconstruction et pour devenir le point focal pour la centralisation des bases des données cartographiques produites dans le pays.

**Produits**

Plusieurs produits dans le cadre du projet SILQ ont été livres :

* + - Le SILQ a été mis en ligne et accessible au grand public via internet à partir du site web du CNIGS. La plateforme intègre les données reçues de la composante 1 et d’autres partenaires qui peuvent être visualisées et interrogées. Un important travail de sensibilisation du public est prévu pour 2014 pour faire connaitre le produit en ligne et par la même occasion de renforcer le réseau des utilisateurs et des producteurs de données
		- Le travail de délimitation des quartiers des communes pilotes du SILQ qui avait été entamé au cours de l’année 2012 s’est poursuivi au cours de 2013. Il est important de considérer que ce travail de délimitation des quartiers doit servir à terme à produire un atlas urbain de la zone pilote du SILQ. En plus du travail de délimitations des quartiers le CNIGS a procédé à la collecte des données sur les infrastructures (centres de santé, écoles, bâtiments publics, etc.) pour son intégration au SILQ.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

Les activités de la composante ont connu un ralentissement pendant le premier semestre de 2013 à cause de la renégociation de l’accord de partenariat entre l’ONU-Habitat et le CNIGS. Cette phase de renégociation s’est achevée en juin 2013 et a donné naissance à un amendement au contrat initial dont les nouvelles dispositions ont eu pour conséquence de réduire le montant du budget initial, de définir de nouveaux postes budgétaires ainsi que de définir un nouveau calendrier de versement des tranches de paiement de ce budget.

Autre retard significatif est la mise à disposition des données de la composante 1 survenue au cours du dernier trimestre de l’année 2013 rendant difficile les tests de la plateforme avec les données réelles ainsi que le travail de développement de l’équipe du SILQ.

Le principal défi à relever est de faire connaitre suffisamment la plateforme en ligne pour qu’elle devienne l’outil de référence pour le plus grand nombre d’acteurs de la reconstruction possible, évitant ainsi la multiplicité d’applications et des sources d’information.

Autre défi est la pérennisation du SILQ âpres le Programme. En effet le contexte actuel s’inscrit de plus en plus vers une dynamique de développement durable et l’outil doit pouvoir s’adapter en intégrant des nouvelles dimensions comme celles relatives au suivi et l’évaluation de la politique nationale du logement et l’habitat, la planification urbaine et territoriale ou la gestion communal.

**Composante 3**

**Résultats**

**Renforcement des capacités du MICT:** La Cellule de suivi, évaluation et communication (CSEC) montée au dernier trimestre de l’année 2012 est fonctionnelle avec les trois profils couverts et opérationnels. La CSEC fournit un appui technique adéquat et constitue le lien entre les municipalités et la coordination, mais aussi le MICT. Sur base de l’accord de coopération signé entre les parties et en vue de permettre continuation des activités de la CSEC, le transfert d’un deuxième versement de fonds a été fait, les véhicules et le matériel informatique ayant été fournis au MICT en 2012.

Pour l’ensemble des activités en appui à l’opérationnalisation des ATL et des CRC, l’ONU-Habitat et l’OIM ont travaillé étroitement avec les différents départements du MICT. Un programme de formation destiné aux ATL et à la CSEC a été élaboré de concert avec la Sous-direction de la formation.

**Renforcement des capacités des collectivités territoriales :** Un accompagnement au quotidien pour la réalisation des activités du projet au niveau aux municipalités concernées est fourni en collaboration avec le MICT.

* Le processus de recrutement a abouti à l’installation officielle des cadres des ATL par le MICT en avril 2013, installation pendant laquelle le Directeur General du MICT a soumis aux jeunes cadres recrutes une feuille de route des activités à réaliser.
* Tout un travail d’accompagnement et de formation sur le tas des équipes ATL a été fourni avec l’appui de la CSEC pour la rédaction des diagnostics territoriaux des chaque commune. Une session de restitution de ces documents a été organisée par le MICT en décembre 2013.
* Des rencontres d’information et d’explication des activités de la composante ont été entreprises avec les nouvelles commissions municipales tout au long de l’année afin d’assurer l’appropriation et la facilitation de leur réalisation.
* Deux sessions d’échange d’information, sous la supervision de la Direction Générale du MICT avec l’appui de la CSEC ont été organisées à l’attention des agents exécutifs municipaux et les cadres administratifs des Agences Techniques Locales.

**Mise en place de dix Agences Techniques Locales (ATL) et de douze Centres de Ressources Communautaires (CRC) :**

**ATL :**

* Un total de 60 profils ont été couverts pour les 10 ATL dans les 10 communes du Programme. La plupart des agences techniques locales sont installées dans les locaux abritant les bureaux municipaux, certains autres sont installées dans les mêmes locaux des Centres de Ressources Communautaires facilitant la proximité d’équipe et d’action.
* Dans la continuité de l’opérationnalisation des ATL, un deuxième transfert de fonds a été réalisé au bénéfice de 10 communes et du MICT. Les véhicules et le matériel informatique ont été transférés aux institutions partenaires à l’exception de la commune de Delmas dont le staff n’est pas encore installé dans des bureaux définitifs.

**CRC :**

Les bâtiments préfabriqués destinés à héberger les CRC ont été donnés par la MINUSTAH via le MICT en juillet 2012 et depuis l’OIM s’est évertué à les construire. A la fin de 2013 dix CRC ont été construits des douze prévus dans le Programme. Les CRC opérationnels à cette date sont ceux des communes de Tabarre, Carrefour, Cité-Soleil, Croix-des-Bouquets, Pétion-Ville, Port-au-Prince, Léogane, Miragoane, Saint-Marc, et Jacmel.

De plus, le MICT conjointement avec OIM et les municipalités ont finalisé en bien le recrutement des agents CRC pour les communes de Port-au-Prince, Pétion-Ville, Leogane, Miragoane et Saint-Marc. 32 agents opèrent les CRC et supportent la communication sociale et la mobilisation au sein des communes où ils sont établis.

L’OIM a également supportée les municipalités dans le processus de compréhension du Programme et à la coordination des actions au sein des communautés. Des plans d’actions ont été développés pour rendre applicable les termes de référence liés aux activités du Programme.

* Une feuille de route a été développée avec les agents communautaires et les plateformes afin de déterminés les premières étapes lies à leur entrée en fonction.
* Des outils de communication sont mis à disposition des CRC ainsi que des éléments didactiques pouvant illustrés les bonnes méthodes de construction.
* Des formations en mobilisation social et en techniques d’animation sont menées au sein des CRC depuis le mois de décembre 2013.
* Les CRC sont utilisés comme espace de rencontre et de concertation par les communautés.
* Les CRC sont sollicités pour des rencontres entre les organisations non gouvernementales et les populations affectés.

**Produits**

Capacités renforcées du MICT dans le cadre de son mandat d’appui aux collectivités territoriales sur le plan technique et financier :

* Coordination technique ATL/CRC, en appui à la Direction des Collectivités Territoriales (DCT), en place et hébergée au niveau du MICT ;
* Cellule de suivi, communication et évaluation établie sous la Direction Générale du MICT et sous la direction technique de la DCT;
* Suivi de la mise en place du sous-comité d’harmonisation des acteurs de la décentralisation sur le thème «  ATL / Maitrise d’ouvrage municipale ».
* Etude comparative des situations salariales des communes réalisée par la CSEC.
* Cartographie des interventions du MICT à travers ses différents programmes.

Capacités renforcées des municipalités avec la mise en place de 10 Agences Techniques Locales en appui à la coordination de la reconstruction et la gestion des territoires.

* Dix ATL en place avec 60 cadres techniques recrutés suivant les métiers municipaux suivants : urbaniste, juriste, spécialiste en mobilisation sociale, programmiste, ingénieur VRD, géomaticien, assistant administratif, chauffeur-messager.
* Transfert d’équipement et de ressources dont les administrations communales sont ordonnatrices, avec l’appui d’ONU-Habitat ;
* Une session de formation de base sur la gouvernance local et l’organisation, le fonctionnement et les ressources des communes destinée à l’ensemble des cadres des ATL.
* Une session de formation sur les techniques de cartographie destinée au geomaticiens et urbanistes des ATL et organisée par le CNIGS en collaboration avec la composante 2 du Programme.
* Diagnostics territoriaux des dix communes participantes aux Programme réalisés par les ATL.

Capacités renforcées des municipalités avec la mise en place de 10 Centres de Ressources Communautaires

* Dix CRC en place et équipes avec 32 agents de communication sont recrutés et en fonction CRC.
* Outils de communication développé et disséminés (Chimen Lakay) pour faire connaitre les CRC ainsi que des spots radiophoniques.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

La désignation a différentes reprises des nouveaux cartels municipaux pour certaines des communes du Programme, nécessitant d’informer les nouvelles équipes et de confirmer avec elles les dispositions agréées avec les équipes municipales précédentes, ont occasionné un retard supplémentaire dans la mise en place et l’opérationnalisation des ATL et des CRC avec des implications sur les couts des activités de la composante.

L’accumulation des retards dans la mise en place des activités constitue en défi majeur pour l’atteinte des résultats prévus ainsi que pour renforcer les perspectives de pérennisation du personnel des ATL et des CRC. De la même manière, une faible capacité d’absorption de fonds alloues aux communes bénéficiaires pour l’implémentation du projet a été constatée.

Cependant l’appui direct aux communes fourni aux communes à travers la mise à leur disposition des ressources destinées a la mise en place des activités du Programme a montré son potentiel pour renforcer leur appropriation des objectifs du Programme.

L’articulation des différents niveaux d’intervention de la composante (communautaire, local et central), et l’intégration des nouvelles structures au sein des institutions réceptrices ont été également identifiés comme de points faibles dans la mise en œuvre de l’intervention.

**Composante 4**

**Résultats**

**Plans stratégiques et plans d’aménagement et d’urbanisme :** Les études de planification régionale et urbaine se sont poursuivies au cours de l’année 2013. Les documents de diagnostic pour les zones concernées (Port-au-Prince, Cap-Haitien, Jacmel, Saint-Marc, Les Palmes) ainsi que trois documents sur les impacts urbains du séisme dans les zones sinistrées (Port-au-Prince, Jacmel, Les Palmes) ont été validés par le comité de pilotage du projet Gouvernance Territoriale et Réforme Administrative.

En outre, des versions préliminaires d’esquisses de schémas d’aménagement pour les cinq zones susmentionnées et d’esquisses de plans d’urbanisme pour 18 localités/agglomérations ont été soumises puis évaluées par un comité de lecture composé de cadres des institutions représentées au comité de pilotage du projet GTRA (MPCE, MICT, MTPTC, OMRH, PNUD) et d’autres organismes ou agences (ONU-Habitat, AFD, CNIGS, CIAT, UCLBP). La mise en place de ce comité de lecture, à l’initiative du comité de pilotage, a été l’occasion d’un nouveau dialogue entre ces diverses entités toutes concernées par la gouvernance territoriale.

Les documents de synthèse des résultats des ateliers de planification participative tenus dans 4 zones et ayant alimentés les travaux techniques de planification régionale ont été finalisés. Un travail de réflexion sur les principes réglementaires et les outils opérationnels définis dans la législation haïtienne sur la planification et la gestion du développement urbain a été initié.

Les études et travaux sur le microzonage sismique de l’agglomération de Port-au-Prince touchent à leur fin. Une version préliminaire du rapport final de synthèse de l’ensemble des travaux est en cours de validation technique.

**Renforcement des capacités du MPCE :** La cellule technique poursuit ses activités d’appui à la Direction Générale du Ministère et à l’Unité d’Aménagement du Territoire (UAT). Elle a appuyé la supervision et le suivi des études de planification régionale et urbaine réalisées par un bureau d’études, la préparation des réunions du comité de pilotage, ainsi que la structuration et la coordination des travaux du comité de lecture.

Un lot de matériels et d’équipements informatiques (scanner, tables traçantes, ordinateurs, logiciels) a aussi été remis à l’UAT en vue d’améliorer ses capacités techniques.

Parallèlement, le rôle de l’UAT dans le suivi de l’élaboration des études de planification a été sensiblement renforcé. L’Unité assuré désormais la tenue des réunions du comité de pilotage et du comité de lecture ainsi que la représentation de la composante 4 aux réunions.

**Produits**

* 5 documents de diagnostics régionaux (Port-au-Prince, Cap-Haitien, Jacmel, Saint-Marc, Les Palmes) ;
* Versions préliminaires d’esquisses de schémas d’aménagement régionaux pour ces mêmes zones ;
* 3 documents sur les impacts urbains du séisme dans les zones sinistrées (P-au-P, Jacmel, les Palmes) ;
* Versions préliminaires d’esquisses de plans d’urbanisme pour 18 localités/agglomérations (Port-au-Prince, Cap-Haitien, Acul-du-Nord, Plaine-du-Nord, Limonade, Milot, Quartier-Morin, Jacmel, Cayes-Jacmel, Marigot, Saint-Marc, Léogane, Grand-Goave, Petit-Goave, Les Cayes, Port-Salut, Aquin, Vieux-Bourg d’Aquin) ;
* Version préliminaire du rapport final de synthèse des études de microzonage de l’agglomération de Port-au-Prince ;
* Capacités de l’Unité d’Aménagement du Territoire du Ministère de la Planification renforcées.

**Retards, défis, leçons apprises et meilleures pratiques**

* Une sous-estimation du temps nécessaire à la réalisation des différentes études a eu pour conséquence d’importants retards dans la soumission des documents attendus.
* La validation des documents de planification prévus devient une priorité afin de permettre leur diffusion comme cadre d’orientation des interventions de reconstruction et développement des régions et des communes dans le délai imparti pour le Programme.
* Les processus de planification participative doivent être accompagnés de la mise à disposition de ressources pour la mise en œuvre de certaines des actions jugées prioritaires.
* Le renforcement des capacités, tant du MPCE que des collectivités territoriales est indispensable à la poursuite des initiatives de planification participative.

**Évaluation qualitative**

Les partenariats établis pour la mise en place des activités de chacune des composantes du Programme ont permis non seulement la production d’un certain nombre d’outils d’aide à la décision et la mise en place des dispositifs de maitrise d’ouvrage, ainsi que leur encrage au sein des institutions publiques concernées, mais aussi le renforcement des capacités de ces dernières pour répondre aux besoins de gestion de la reconstruction et du développement.

L’articulation entre composantes a également permis d’établir une série de partenariats entre institutions publiques sur des domaines particuliers qui méritent d’être consolidés. Par exemple, la collaboration entre l’IHSI et le CNIGS pour la mise en place du SILQ est une première qui permet d’envisager d’autres dans l’avenir. D’autre part, les communes participantes se constituent progressivement comme les principales réceptrices des produits du Programme afin qu’elles puissent assurer sur le terrain la coordination de la reconstruction et du développement de leurs territoires. Ces rapports interinstitutionnels seront fondamentaux dans la dernière phase du Programme quand ces outils et dispositifs seront opérationnalisés.

Le secrétariat technique tache à assurer la bonne communication et coordination des activités ainsi que l’appui au pilotage du Programme par les deux maitres d’ouvrage : l’UCLBP pour le gouvernement et le Bureau du Coordonnateur Résident pour les NNUU.

**ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs atteints**  | **Raisons d’éventuel(s) écart(s)** | **Source de vérification** |
| **Résultat 1[[3]](#footnote-3) :** Pour fournir des données sur les bâtiments et ménages (population), le statut foncier des logements ainsi que les services sociaux de base et l’emplacement des infrastructures communautaires comme un moyen de faciliter les efforts concernant les logements et la reconstruction. |
| **Produit 1.1 :** Cartographie et inventaire des bâtiments mis à jour, y compris les données sur les services de base, dans les zones affectées rendus disponibles.**Indicateur 1.1.1 :** Outils de cartographie et d’inventaire de bâtiments et méthodologie améliorés et mis à jour. **Indicateur de référence:** Méthodologie de base pour la collecte de données a été utilisée dans le recensement de 2013.**Indicateur cible:** Méthodologies finalisée et utilisée pour la collecte de données**Indicateur 1.1.2 :** Personnel de l’IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie**Indicateur de référence:** Présentement, le personnel de l’IHSI n’a pas la capacité d’effectuer la collecte de données selon la méthodologie mise à jour. **Indicateur cible:** 81 staffs formés sur la méthodologie finalisée.**Indicateur 1.1.3 :** Les produits tels les cartes et rapports sur l’inventaire des bâtiments et la cartographie sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction.**Indicateur de référence :** En ce moment, ces données ne sont pas disponibles pour les zones couvertes par ce projet.**Indicateur cible:** Cartes détaillées et rapports sur 3300 SDE disponibles.  | Les outils de cartographie et la méthodologie ont été complétés durant le premier trimestre de l’année 2012. A partir du mois de Septembre 2013, de nouvelles technologies ont été utilisées pour accomplir le travail de terrain : des PDAs ont été utilisés par l’IHSI et des imageries du drone UAV (Unmanned Aerial Vehicle) par l’OIMPrésentement le travail a été complété dans 2,505 SDE. | Selon l’environnement et la situation de la zone ciblée, de légères modifications doivent être appliquées pour assurer une collecte de données efficace.Lacunes dans la maitrise des nouvelles technologies. | Document méthodologique de cartographie et d’inventaires de bâtiments.Cahiers d’inventaire de bâtiments.Cartes et rapports produits. |
|  |
| **Produit 1.2** : Information sur la population (recensement) dans des zones sélectionnées sont recueillies et rendus disponibles.**Indicateur 1.2.1 :** Outils et méthodologie du recensement améliorés et mis à jour.**Indicateur de référence:** La méthodologie basique du recensement a été développée pour le recensement national de 2013. La méthodologie n’est pas à jour et devra être mise à niveau.**Indicateur cible:** La méthodologie mise à jour finalisée et utilisée pour recueillir des données.**Indicateur 1.2.2 :** Personnel de l’IHSI formé pour effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie**Indicateur de référence:** Présentement le staff de l’IHSI n’a pas la capacité d’effectuer la collecte de données conformément à la méthodologie mise à jour. **Indicateur cible:** 170 staffs formés sur la méthodologie finalisée**Indicateur 1.2.3 :** Les produits tels que les cartes et les rapports sur les données du recensement sont disponibles pour les acteurs de la reconstruction.**Indicateur de référence:** Présentement, ces données ne sont pas disponibles pour les zones couvertes par ce projet.**Indicateur cible:** Cartes et rapports détaillés pour environ 1800 SDE disponibles. | Une méthodologie mise à jour a été rédigée et a été complétée en Juin 2012. Une réduction du nombre de SDE ciblées (de 1,800 à 1,000) a été proposée de façon à faire face aux difficultés rencontrées.A partir de cette période, 587 SDE ont été complétées. | L’OIM et l’IHSI ont proposé de revoir le nombre initial de 1,800 SDEs visées par le projet, à la baisse et ont suggéré, de ramener les objectifs à 1,000 SDEs. Cette révision a été adressée lors de la dernière rencontre du Comité National de Pilotage en Novembre 2013 et a été approuvée. | Document de la méthodologie du recensementCahier de formulaires de recensement.Cartes et rapports produits |
| **Produit 1.3** : Base de données pour la cartographie, inventaire des bâtiments et données du recensement développée et logée à l’IHSI**Indicateur 1.3.1 :** Base de données établie pour stocker les informations et faciliter l’analyse de toutes les données recueillies durant le projet. **Indicateur de référence:** Les bases de données existantes (qui sont dépassées et devraient être mises à jour) est disponible à l’IHSI et est utilisée comme un point de départ pour le développement de cette nouvelle base de données.**Indicateur cible:** Base de données nouvelle et améliorée, développée and logée à l’IHSI pour remplacer la version dépassée. | La base de données pour l’inventaire des bâtiments et les informations géo-spatiales a été établie et transféré dans les locaux de l’IHSI en Mars 2012.  | L’analyse finale des données demeure non réalisée, en attente du réengagement du consultant du FNUAP pour finalisation du rapport d’analyse final. |  |
| **Produit 1.4** : L’établissement de l’IHSI rénové pour assurer la mise en œuvre efficace et durable des données et équipements et aussi améliorer la capacité de l’institut à effectuer d’autres activités.**Indicateur 1.4.1 :** Bâtiment de l’IHSI réparé et rénové.**Indicateur de référence :** Il fallait que le bâtiment et les circuits électriques (i.e. le câblage électrique, connections de réseaux) de l’IHSI soit réparés/remplacés**Indicateur cible:** Le bâtiment et les installations de l’IHSI rénovés**Indicateur 1.4.2 :** Equipement fournis pour faciliter la mise en œuvre et le transfert durable à l’IHSI.**Indicateur de référence :** Il manque présentement au bâtiment de l’IHSI les équipements de bases tel que les ordinateurs et véhicules pour effectuer les activités de recensement et de cartographie.**Indicateur cible:** Des équipements identifiées conjointement avec l’IHSI, ont été acquis et donnés l’institut pour renforcer leur capacité à effectuer leurs activités quotidiennes concernant le projet et aussi pour venir en support au prochain recensement national. | Les réparations du bâtiment de l’IHSI ont été complétées depuis Mars 2012. Le bâtiment de l’IHSI est présentement fonctionnel et abritent les employés du projet et les bases de données. A partir de Décembre 2012, 100% des équipements nécessaires au projet ont été acquis. Durant le mois d’Octobre 2013, 10%[[4]](#footnote-4) des équipements restants ont été livrés à l’IHSI. |  |  |
| **Produit 1.5** : Données disponibles et facilement intégrables dans la base de données SILQ[[5]](#footnote-5) pour partager avec les acteurs de la reconstruction.**Indicateur 1.5.1 :** Le format et le type de données recueillies complémentent ceux qui ont été planifiés pour la base de données du SILQ.**Indicateur de référence:** La base de données SILQ est en train d’être établie par le CNIGS et ONU-Habitat.**Indicateur cible:** La base de données et les données recueillies peuvent être facilement intégrées dans la base de données du SILQ. La présence du consultant du CNIGS travaillant au sein de l’IHSI aidera à la finalisation du protocole de partage des données nécessaires entre le CNIGS. et l’IHSI. | Durant le mois d’Octobre 2013, les équipes techniques OIM et IHSI ont travaillé de concert pour finaliser l’harmonisation des bases de données cartographie et inventaires des bâtiments.La base de données en CSPro établie à l’IHSI durant la période de Juin 2012, a été convertie en SQL pour assurer une meilleure harmonisation avec les bases de données cartographiques de l’IHSI. Les deux bases de données (cartographiques et dénombrement des ménages) ont été transférées au CNIGS pour être insérées sur la Plate-Forme du système intégré des données devant être utilisé par les différents partenaires du projet. |  |  |
| **R**é**sultat 2** Un système d'information géographique sur le logement et les quartiers en Haïti est développé et opérationnel. Il sert d’outil d’information et d’aide à la décision pour le programme de reconstruction et pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de programmes de développement urbains. |
| **Produit 2.1 :** Un réseau d’utilisateurs et de producteurs de données géographiques est mis en place.**Indicateur 2.1.1 :** L’information circule entre les producteurs et les utilisateurs d’information.**Indicateur de référence:** L’information est collectée en fonction des besoins spécifiques de chaque agence et n’est pas partagée.**Indicateur cible:** Toutes les agences produisant de l’information contribuent à alimenter le SILQ. Les agences ayant des besoins d’information connaissent les possibilités offertes par le SILQ  | Utilisateurs du réseau identifies mais pas encore tout à fait sensibilisés à l’usage de la plateforme.L’UCLBP est l’agence la plus impliquée pour le moment et fait un travail d’intermédiaire entre le SILQ et les différents acteurs partenaires de l’UCLBP notamment (Build Change, DINEPA, Croix-Rouge, COOPI, Architecture for Humanity) | Retard dans la mise en place effective du réseau étant donné que la plateforme n’était pas encore en ligne. Donc tous les acteurs ne connaissent pas encore la plateforme.La mise en ligne a été effectuée au cours du dernier trimestre de l’année 2013 et à partir de là un travail de sensibilisation et d’animation du réseau sera effectif . | Base de données des utilisateurs et des producteurs de données du SILQ a été constituée. |
| **Produit 2.2 :** Les besoins et exigences sont identifiés.**Indicateur 2.2.1 :** Le système répond aux exigences et aux besoins.**Indicateur de référence:** Les besoins en produits d’information pour la reconstruction ne sont pas définis. **Indicateur cible:** L’équipe de conception et de développement est mise en place. Les fonctionnalités de la base de données sont bien identifiées. Le choix de l’architecture du système est arrêté.  | Les besoins en termes de données à collecter et de fonctionnalités de la plateforme sont connus.La base de données du SILQ a été conçue conformément au cahier des charges. |  | Cahier des charges fonctionnelles du système.Document complet du design et schéma physique de la base de données. |
| **Produit 2.3 :** La plateforme SILQ est conçue et opérationnelle.**Indicateur 2.3.1 :** L’information est collectée, traitée et utilisée. **Indicateur de référence:** Il n’existe pas de système permettant une interface des bases de données et de générer des produits d’information sur la reconstruction. **Indicateur cible:** Le système a été conçu, développé, testé, validé et mis en ligne.  | Le système a été entièrement conçu, développé, testé et mis en ligne le site web du CNIGS est également en ligne donnant accès à la plateforme SILQ. Les couches géométriques de base sont créées, les données sur les bâtis collectées par l’IHSI et l’OIM ont été transférées à la plateforme SILQ et publiées. |  | Plateforme accessible à l’adresse www.cnigs.ht |
| **Produit 2.4 :** Les capacités des usagers sont renforcées.**Indicateur 2.4.1 :** Les usagers utilisent régulièrement et systématiquement l’information produite par le système.**Indicateur de référence:** Les usagers potentiels ne connaissent pas le système et ses fonctionnalités.**Indicateur cible:** Le système est facilement utilisable par les partenaires et les fonctionnalités de mise à jour de la plateforme sont opérationnelles.  | Deux types d’usagers sont à considérer : les utilisateurs internes du SILQ qui sont les administrateurs du CNIGS qui mettent à jour le système et procèdent à la correction des données reçues ont été formes en webmapping et sur l’usage des différents outils et équipements reçus par le CNIGS. Les utilisateurs externes ne sont pas encore tous formés à part les ATLs qui ont reçu une première formation sur la cartographie de base. |  | Manuel de formation pour les utilisateurs internes du SILQ  |
| **R**é**sultat 3.** Le MICT est doté de moyens humains, techniques et financiers pour assurer un appui aux communes ; les capacités des communes sont renforcées pour superviser, coordonner, opérationnaliser, communiquer et assurer le contrôle qualité et le suivi des programmes de reconstruction dans leurs territoires respectifs ; des lieux de formation et d’information sont créés au sein des communautés ; les communautés reçoivent un appui pour les projets de retour, reconstruction et relogement. |
| **Produit 3.1 :** Le MICT dispose des capacités renforcées de suivi, évaluation et communication sur ses activités.**Indicateur 3.1.1 :** Cellule de suivi, d’évaluation et de communication en place et fonctionnelle. **Indicateur de référence:** Direction d’Etudes, de Planification et de Suivi en place avec des moyens limités**Indicateur cible:** Observatoire de la décentralisation opérationnel**Indicateur 3.1.2 :** Capacités renforcées via du personnel compétent, des équipements et un espace de travail. **Indicateur de référence:** Direction d’Etudes, de Planification et de Suivi en place avec des moyens limités.**Indicateur cible:** Nombre de cadres recrutés pour le service de communication et de suivi-évaluation (3) et formés**Indicateur 3.1.3 :** Mécanisme de coordination et d’appui aux collectivités territoriales en place et fonctionnel**Indicateur de référence:** Mécanisme inexistant**Indicateur cible:** Mécanisme d’appui au montage, à l’opérationnalisation et au suivi des ATL et CRC | Placement de la Cellule de Suivi-Evaluation et Communication sous la supervision administrative de la Direction Générale et la supervision technique de la Direction des Collectivités Territoriales et collaboration appui possible aux autres directions du MICT. 3 cadres composant la CSEC en fonction depuis la fin 2012. Le staff de la Cellule est compose d’un évaluateur des politiques publiques, un spécialiste géomaticien et d’un spécialiste en communication.La Cellule de suivi, évaluation et communication en place et fonctionnement et travail en pleine collaboration avec la Direction des Collectivité Territoriale, la Direction de la Planification et autres. |  | Effectifs des RH de la CSECRapports mensuels d’activités  |
| **Produit 3.2 :** Les collectivités, à travers les ATL, disposent d’un personnel formé pour appuyer techniquement la coordination de la reconstruction et faciliter les démarches de montage de projets techniques.**Indicateur 3.2.1 :** Opérationnalisation des ATL**Indicateur de référence:** Capacités limitées des communes en matière d’ingénierie **Indicateur cible:** Formation de 30 ingénieurs municipaux**Indicateur 3.2.2 :** Opérationnalisation des ATL et développement des capacités en gestion urbaine**Indicateur de référence:** Les métiers de la ville sont peu représentés au niveau des collectivités territoriales**Indicateur cible:** Formation sur le tas du personnel technique des ATL (60) | Non réalisé, existence d’un lot d’ingénieurs municipaux formé par le MICT. Les nouveaux ingénieurs devant être formés n’ont pas été budgétés sur le MICT en termes de payroll, donc une réallocation vers d’autres activités de formation est souhaitable, notamment au niveau des ATL. Un partenariat sera développé avec le MTPTC pour arrimer leurs ingénieurs territoriaux aux ATL et CRC.Un programme de formation élaboré en collaboration avec la Sub-Direction de formation du MICT.Une première session de formation générale sur la gouvernance locale et le fonctionnement des communes réalisée en faveur des ATL.Une session de formation sur la cartographie de base réalisée en faveur des géomaticiens et urbanistes des ATL. | Réorientation de l’utilisation de fonds initialement alloués à la formation des Ingénieurs municipaux à la formation du personnel des ATL en accord avec le MICT.  | Programme de formationCursus et rapports des formations |
| **Produit 3.3 :** Les territoires disposent d’agences techniques locales à l’échelle intercommunale ou communale et de centres de ressources communautaires au niveau des quartiers pour faciliter la planification, la coordination et l’information sur la reconstruction, le retour et le développement local.**Indicateur 3.3.1 :** Les services techniques municipaux sont renforcés ; l’information des populations est effective. **Indicateur de référence:** Capacités limitées des communes en matière de coordination de la reconstruction et du développement local**Indicateur cible:** 60 personnels recrutés pour les ATL ; 36 personnels recrutés pour les CRC**Indicateur 3.3.2 :** Plateformes de coordination opérationnelles ; mécanismes de dialogue entre les collectivités territoriales et les populations opérationnels**Indicateur de référence:** Plateformes de coordination sur la reconstruction à l’échelle communale existante dans 6 communes**Indicateur cible:** Mécanismes de coordination à l’échelle communale et d’échange d’information établis entre les ATL et les CRC en vue d’enrichir et d’assurer la cohérence avec la coordination des activités de reconstruction au niveau des quartiers | 10 Agences Techniques Locales opérationnelles60 cadres ATL en fonction depuis fin aout 20132eme Transferts de fonds réalisé et du matériel informatique et des véhicules à l’usage des ATL10 CRC installés dans les communes32 cadres recrutés pour les 10 CRC 10 plateformes communales formées, validées et fonctionnelles Mécanisme d’échange d’information, coordination et communication et stratégie de communication existant entre les ATL-CRC et les communes.  | Du matériel informatique restant encore pour la commune de Delmas par manque d’espace sécurisé pour l’ATL1 CRC et recrutement du personnel à installer dans la commune de Delmas | PV de recrutement du personnel Représentation cartographique des implantations territoriales des ATL et CRC et leur bilan d’activitéOrganigrammes des ATL et CRC Rapport d’activité trimestriel des ATL et CRCRapports des réunions des plateformes d’information et de coordination Niveau de fréquentation des CRC et de satisfaction des populationsRapport d’activités  |
| **R**é**sultat 4 :** Les capacités du MPCE sont renforcées pour orienter, diriger et coordonner la préparation des plans stratégiques de développement régional et urbain et les stratégies de reconstruction y relatives ; les capacités des communes sont renforcées pour contribuer à la planification stratégique de leurs territoires respectifs, mobiliser et coordonner les acteurs locaux pour l'exécution de projets urbains stratégiques et mieux assurer la gestion du cadre bâti urbain. |
| **Produit 4.1 :** Les territoires sinistrés par le séisme et les pôles de développement secondaires disposent de plans stratégiques et de plans d’aménagement et d’urbanisme, cohérents avec le développement durable incluant la gestion des risques sismiques, et formulés avec la participation des acteurs concernés.**Indicateur 4.1.1 :** Plateformes de concertation inter-partenaires et mécanismes de validation opérationnels**Indicateur de référence:** Mécanismes de concertation inexistants**Indicateur cible:** Conduite du processus à Port-au-Prince et les régions **Indicateur 4.1.2 :** % de la population vivant dans des zones disposant de cartes de risques sismiques**Indicateur de référence:** Pas de cartes de risques sismiques**Indicateur cible:** 40% de la population | 100%. Processus participatif conduit au niveau régional à Port-au-Prince et dans 4 autres zonesLa version préliminaire du rapport final de synthèse des études de microzonage sismique de l’agglomération de Port-au-Prince (plus du tiers de la population du pays) est en cours de validation.  | Lenteurs administrativesChangement de gouvernement | RapportsComptes-rendusPublication des cartes |
| **Produit 4.2 :** Le MPCE dispose de capacités renforcées de conception / élaboration, coordination et de suivi de la planification et de la mise en œuvre des plans et projets en privilégiant une démarche de planification stratégique.**Indicateur 4.2.1 :** Opérationnalisation de la cellule technique sur la planification stratégique**Indicateur de référence:** Direction Générale avec des moyens limités pour superviser les études d’aménagement du territoire et d’urbanisme et mettre en place et animer des plateformes de concertation inter-partenaires**Indicateur cible:** Cellule technique opérationnelle | 100% |  | Rapport du projet sur les activités et les intervenants Finalisation des étudesRapports de projet, publications |
| **Produit 4.3 :** Les communes sinistrées et les pôles de développement disposent de capacités pour participer à la planification régionale, préparer les plans communaux, coordonner les projets d’aménagement sur leur territoire et coordonner les plans communautaires de quartier ainsi que la mise en œuvre de plans et projets, la mise en application de la réglementation sur l’urbanisme et l’utilisation d’outils de gestion du développement urbain. D’autre part, le MTPTC dispose de capacités renforcées en matière d’urbanisme. **Indicateur 4.3.1 :** # de nouveaux outils de planification développés**Indicateur de référence:** Absence ou inadéquation d’outils opérationnels**Indicateur cible:** Développement d’outils adaptés aux différentes réalités urbaines et aux capacités de mise en œuvre | En cours, première ébauche des guides de l’urbanisme simplifié, de planification communautaire, etc. ainsi qu’une étude sur les principes réglementaires et les outils opérationnels définis dans la législation haïtienne sur le développement urbain. |  | Rapports, publications |

**iii) Une illustration narrative spécifique (Optionnel)**

Partant du travail du Programme, dans sa composante 3 « Centres d’Appui Municipaux et Communautaires », fournissant un appui direct aux collectivités territoriales, le Ministère de l’Intérieur et Collectivités Territoriales a pu répliquer l’expérience dans les départements du Nord et du Nord-Est ainsi que du Sud courant de l’année 2013. Les deux programmes d’intervention du Ministère, développés dans le contexte de renforcement des capacités de municipalités pour la gestion et l’accompagnement des grands investissements du Gouvernement dans ces zones, visent un appui basique des communes pouvant leur permettre de prendre en charge leurs rôles et responsabilités minimales. A l’instar du Programme, les deux programmes d’intervention fournissent aux communes cibles un éventail de profils techniques et administratifs orientés fondamentalement vers les responsabilités administratives, de gestion d’équipements publics, de la gestion urbaine, de la mobilisation fiscale. Les deux programmes s’orientent vers la capacitation des communes pour leur autonomisation réelle et une décentralisation effective tel que prônée par la loi.

**III. Autres bilans ou évaluations**

Tel que prévu dans les mécanismes de suivi et d’évaluation, un dispositif d’évaluation a été mise en place dans le but de réaliser une évaluation itérative et finale du Programme dans son ensemble. Cette évaluation annuelle et indépendante a pour objectif mesurer son impact, analyser sa pertinence et cohérence ainsi que sa mise en œuvre composante par composante, et enfin de formuler des recommandations pour l’évolution de sa mise en œuvre.

En effet, au cours du dernier trimestre de 2013, l’équipe d’évaluateurs d’Urgence Réhabilitation Développement (URD) a effectué la deuxième phase d'évaluation du Programme. Présents pendant une semaine en Haïti début novembre, les évaluateurs ont d’abord rendu visite aux organisations responsables du pilotage et du secrétariat technique du Programme pour ensuite participer a deux ateliers d’échanges entre les différentes partenaires au tour des enjeux technique et territoriaux du Programme. Avant de finaliser avec une réunion de restitution, ils se sont rencontrés avec les représentants décisionnaires sur le Programme afin d’analyser les enjeux stratégiques et institutionnels du Programme.

Cette visite d’évaluation a donné lieu à l’écriture d’un rapport qui sera partagé avec les partenaires du Programme au début de 2014.

Les recommandations de la première phase d’évaluation, réalisée pendant le dernier trimestre de 2012, ont été étudiées et prises en compte pour leur incorporation aux interventions lors des réunions des comités de coordination des composantes et ultérieurement du comité national de pilotage tenues pendant 2013.

**IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)**

**Composante 1**

**Révisions proposées au document de projet :** Avec la reconstruction qui bat son plein dans les communes couvertes par le projet (zone métropolitaine de Port-au-Prince), une révision à la baisse du critère de sélection des SDE les plus endommagées a été appliquée, réduisant ainsi le critère de sélection de « 30% et plus de dommages » à un critère de « 10% et plus de dommages ». Compte tenu des circonstances et des retards rencontrés, OIM et l’IHSI ont proposé au troisième trimestre 2012 de revoir le nombre initial de 1,800 SDE visées par le projet, à la baisse et de placer les objectifs à 1,000 SDE. Cette révision du nombre de SDE couvertes par le recensement proposée pour répondre à la tendance de reconstruction rapide, à la révision du critère de sélection des SDE les plus endommagées. Cette révision des objectifs chiffrés à la baisse a été soumise et validée par les participants lors du dernier comité national de pilotage, en novembre 2013.

L’ensemble de révisions apportées au projet peut être résumé comme suit:

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats Originaux** | **Révisions Proposées** |
| * Dénombrement complété et publié
* Cartographie des zones affectées mise à jour
* Données sur l’emplacement des services de base et des infrastructures communautaires collectées et disponibles
* Collectes des données agrégées par SDE sur la population rendues disponibles
 | * Cartographie et inventaire de bâtiment mis à jour, y compris, les données sur les services de bases dans les zones affectées rendues disponibles[[6]](#footnote-6).
* Information sur la population (recensement) dans des zones ciblées sélectionnées, collectée et rendue disponible.
 |
| * Base de données développée
 | * Base de données pour les données de la cartographie, inventaire de bâtiment et recensement développée et hébergée à l’IHSI.
* Les établissements de l’IHSI ont été rénovés de façon à faciliter une mise en œuvre efficace et une gestion durable des données et des équipements tout en améliorant aussi la capacité de l’Institut à effectuer d’autres activités.
* Création d’un système unique liant les bases de données cartographiques, d’inventaire des bâtiments et du recensement des ménages en une seule base de données harmonisée, et intégrant les données d’autres initiatives d’énumérations participatives (quand possible).
 |
| * Base de données SSIS disponible
 | * Données disponibles et facilement intégrées dans la base de données du SILQ[[7]](#footnote-7) pour partage avec les partenaires de la reconstruction.
 |

Les activités de la composante ont pris fin le 31 décembre 2013.

**Composante2**

Les changements institutionnels, particulièrement au sein de l’UCLBP, qui devient progressivement l’organisme public en charge du secteur du logement et de l’habitat, a rendu nécessaire la révision du fonctionnement de la composante et les attributions du CNIGS. L’objectif est de faciliter l’articulation entre les deux institutions afin que UCLBP puisse utiliser le SILQ comme l’outil privilégié dans le suivi et l’évaluation de ses interventions et, à terme, de la mise en œuvre de la Politique National du Logement et de l’Habitat tout en assurant le portage technique du système par le CNIGS.

Cet exercice, recommandé également sur la base par la mission d’évaluation annuelle indépendante du Programme conduite en 2012, à aboutie avec l’amendement de l’accord de coopération entre ONU-Habitat et le CNIGS. Ces modifications n’ont pas un impact sur la programmation générale du Programme.

**Composante 3**

En raison de difficulté d’obtention d’espace public de construction dans les quartiers pour le placement des Centres de Ressources Communautaires, la majorité des structures communautaires ont été placés aux proximités des locaux municipaux. En lieu et place du douzième CRC, le Comité de Pilotage a validé la proposition d’octroi du dernier local préfabriqué a la Commune de Port-au-Prince en manque d’espace bureaux.

**Composante 4**

Compte tenu des retards observés, il serait souhaitable de prolonger la durée du projet, sans coûts supplémentaires, jusqu’au 31 décembre 2014.

**V. Ressources (Optionnel)**

**Composante 1**

**Gestion Financière:** L’équipe du projet a fourni un support technique à l’IHSI en vue du développement du budget qui a été placé sous la gestion directe de l’IHSI ; les équipements, ressources humaines, mécanismes de renforcement des capacités, et autres coûts opérationnels liés au projet ont été définis par l’IHSI. L’IHSI a effectué sur 2013 des dépenses conformes au budget convenu. De plus, OIM a continué à fournir un appui administratif pour garantir la soumission conforme et en temps opportuns des reçus et autres documents financiers soumis à OIM pour consolidation financière et suivi du budget général du projet.

**Autres ressources :** Les ressources de l’OIM établies à travers différents projets ont été utilisées de façon continue pour le bénéfice de cette composante. Par exemple :

* La base de données utilisée pour accueillir les données du recensement est hébergée dans un server OIM, sans qu’aucun frai imputé au budget ;
* Les véhicules achetés pour cette initiative et livrés à l’IHSI durant le premier trimestre de l’année 2012 et le dernier trimestre de l’année 2013 une fois que leur utilisation par l’OIM dans le cadre de ce projet a pris fin.
* L’utilisation sans frais additionnels du véhicule aérien non piloté (UAV) et des images de plus de 4 centimètres de précision.
* De plus, il faut souligner que le projet bénéficie aussi de l’expérience technique d’OIM et des leçons tirées des quatre (4) années de travail dans le domaine de la gestion des données dans le contexte Haïtien post-séisme. Les données recueillies à travers ce projet seront utilisées pour le recensement général, prévu pour l’année 2014.

**Composante 2**

La révision de l’accord de coopération entre ONU-Habitat et le CNIGS signe en juin 2013 a comporté une réduction dans le volume de ressources financières mises à disposition du CNIGS pour la mise en œuvre d’une partie des activités de la composante.

**Composante 3**

Partant des Accords de Coopérations signés par ONU-Habitat et dix municipalités et le MICT, un deuxième décaissement de fonds en faveur des municipalités et du Ministère ont été réalisés durant l’année en plus du premier réalisé en 2012 après la signature des accords de coopération. Les matériels roulants et informatiques ont été allouées également en raison d’une camionnette, 5 ordinateurs (Desk Top), 1 imprimante par commune alors que 2 camionnettes, 5 ordinateurs et 1 imprimante ont été alloues au MICT.

L’Ambassade de France a appuyé la séance d’échange d’expériences réalisé courant 2013 à Petit-Goave, entre les staffs des ATL et la DATIP, agence technique locale de la région des Palmes.

**Glossaire**

AFD Agence Française de Développement

ATL Agence Technique Locale

CIAT Conseil Interministériel d’Aménagement du Territoire

CNIGS Centre National d’Information Géospatial

CRC Centre de Ressources Communautaires

CSEC Cellule de Suivi, Evaluation et Communication

DATIP Direction Administrative et Technique de l’Intercommunalité des Palmes

DCT Direction des Collectivités Territoriales du MICT

FNUAP Fond de Nations Unies pour la Population

IHSI Institut Haïtien des Statistiques et l’Informatique

MICT Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales

MPCE Ministère de la Planification et la Coopération Externe

MTPTC Ministère de Travaux Publics, Transports et Communications

OIM Organisation Internationale des Migrations

OMRH Office de Management et des Ressources Humaines

PARLQ Programme d’Appui à la Reconstruction du Logement et des Quartiers

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

SDE Section d’Énumération

SIG Système d’Information Géographique

SILQ Système d’Information du Logement et des Quartiers

UAT Unité d’Aménagement du Territoire du MPCE

UCLBP Unité de Construction des Logements et des Bâtiments Publics

1. Le terme “programme” est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints. [↑](#footnote-ref-1)
2. Il est important de noter que le nombre de 1,800 SDE avait été établi entre OIM et l’IHSI de façon approximative comme simples indicateurs internes. [↑](#footnote-ref-2)
3. Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu’ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les 10% d’équipements restants étaient utilisés par l’OIM pour effectuer les activités du projet qui lui étaient spécifiques. [↑](#footnote-ref-4)
5. La base de données SSIS a été renommée base de données SILQ (Système d’Information du Logement et des Quartiers). Le développement de la base de données est effectué dans la composante du Programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers ». Donc l’objectif de la composante 1 est d’assurer que les données recueillies sont complémentaires et peuvent être facilement intégrées dans la base de données SILQ pour faciliter le partage des données avec les partenaires de la reconstruction. [↑](#footnote-ref-5)
6. Notez que ceci inclut les infrastructures privés et publiques comme les écoles et hôpitaux etc. [↑](#footnote-ref-6)
7. La base de données SSIS a été renommée base de données SILQ (Système d’Information du Logement et des Quartiers). Le développement de la base de données est effectué dans la composante du Programme d’appui à la reconstruction du logement et des quartiers ». Donc l’objectif de la composante 1 est d’assurer que les données recueillies sont complémentaires et peuvent être facilement intégrées dans la base de données SILQ pour faciliter le partage des données avec les partenaires de la reconstruction. [↑](#footnote-ref-7)